



RECONVERSION DE L'ANCIEN CENTRE ARTISANAL DU BOIS

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

Le site du projet

Le site de l'ancien Centre Artisanale du Bois (CAB), propriété de la CIVIS, est localisé sur la commune de Saint-Louis dans le quartier de La Rivière, le long de la route de Cilaos (RN5) par laquelle il est desservi et qui voit passer plus de 400 000 touristes par an. Il jouit donc d'une excellente visibilité et d'une très bonne accessibilité.

Situé à l'entrée du centre-ville de la Rivière Saint- Louis, le Centre Artisanal du Bois rassemblait autrefois les acteurs locaux de la filière de l'ébénisterie créole dont la ville est le berceau. Ce site, haut lieu du savoir-faire artisanal pendant de nombreuses décennies représente dans la mémoire collective réunionnaise la fierté et la richesse d'un patrimoine emblématique du sud.

L'activité du site s'est arrêtée au début des années 2000 et celui-ci s'est transformé peu à peu en **véritable friche urbaine**.

Le site, tout en longueur et d'une superficie d'environ 7 000m², est bordé par des parcelles de logement privatif et débouche sur la Ravine Bengale.

Les bâtiments qui composaient le site, dont l'état était vétuste avec présence de pollution, ont fait l'objet d'une démolition en 2023 et début 2024 avec le concours financier du Fonds Friches. Le site est donc aujourd'hui libre de toute construction.



Les objectifs et ambitions du projet

A travers l'aménagement du site de l'ancien Centre Artisanal du Bois, l'objectif est de contribuer à la redynamisation du territoire via le traitement de cette friche urbaine en plein cœur du quartier de la Rivière Saint-Louis, avec la volonté d'en faire un outil de mise en valeur des savoir-faire et de promotion du territoire.

Les enjeux sont multiples :

- Un enjeu lié au cadre de vie, à la cohésion sociale avec comme fil conducteur l'adaptation au changement climatique.
- Un enjeu identitaire et patrimonial
- Un enjeu stratégique lié à son positionnement : au cœur de la Rivière et sur la route qui monte à Cilaos.
- Un enjeu de rééquilibrage et d'attractivité du territoire

Le CAB est le symbole de la renaissance de la centralité de la Rivière à Saint Louis, et constitue une opportunité pour aménager au mieux l'entrée de Ville de la Rivière. C'est donc la première pièce d'une vision plus large du réaménagement du secteur, portée par la CIVIS et la Ville de Saint Louis.

Plus précisément, les objectifs sont :

- Offrir à la population et aux riverains un espace public et de respiration de qualité, planté avec une volonté d'apport de nature et de reconquête de la biodiversité dans le tissu urbain.
- Contribuer au développement économique du territoire et le lien à la formation, en favorisant l'installation des jeunes entrepreneurs, aujourd'hui formés sur le territoire dans les lycées professionnels, pour accompagner, entre autres, la redynamisation de la filière ébénisterie créole et plus largement l'activité de production des petites entreprises.
- Promouvoir les savoir-faire historiques autour de l'artisanat, du bois et plus largement ceux de la Rivière.

La programmation

D'une surface d'environ 7000 m², le site de l'ancien Centre Artisanal du Bois a vocation à accueillir un espace public de qualité ainsi que plusieurs bâtiments (1 758 m² de surface de plancher).

Le projet se décline en 4 grandes composantes :

Volet développement économique autour des métiers de l'artisanat :

- Une pépinière (9 espaces de production + tertiaire)

Volet promotion du territoire :

- Un lieu de promotion, d'information et de mise en valeur des savoir-faire

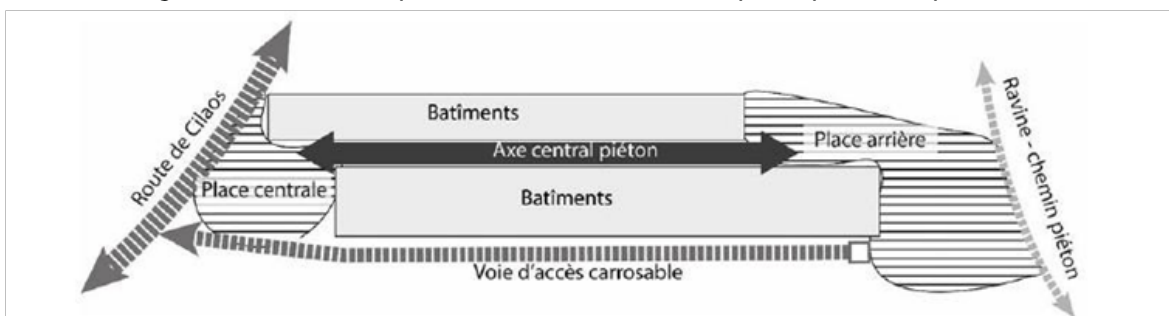
Volet commercial :

- Deux espaces de restauration avec terrasse couverte (Front de site et fond de site)
- Emplacements réservés pour la vente de fruits et légumes locaux

Volet espaces publics et nature :

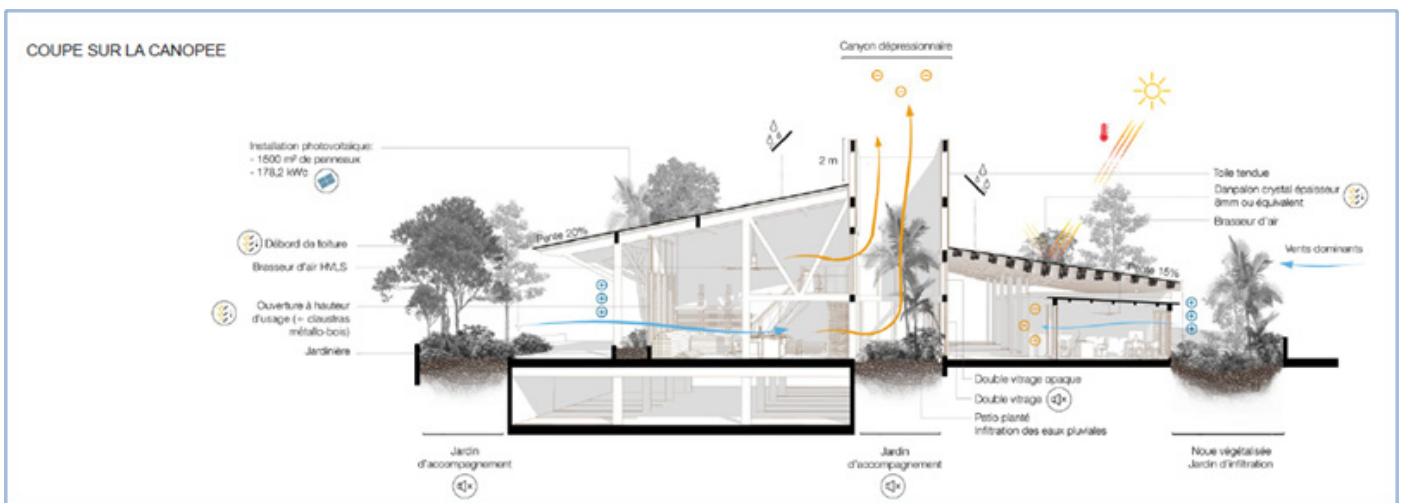
- Espace public qui irrigue le site dans son intégralité (place publique en front de site et forêt urbaine en fond de site en lien avec la Ravine Bengal).

Du stationnement en souterrain est également prévu sur le site afin de répondre au besoin du site et des activités qui y seront implantées mais également afin de permettre de proposer une offre de stationnement au secteur, avec une ouverture forte à l'intermodalité au regard des aménagements de recomposition d'entrée de ville qui s'opéreront par la suite.





L'orientation bioclimatique du projet est un des atouts de conception du centre artisanal du bois. En effet, le caractère inclusif du projet place le confort des usagers au centre des préoccupations. Cela se traduit par la conception d'un bâtiment à faible consommation d'énergie, sans climatisation et avec production d'énergie renouvelable.



Calendrier

- Obtention Permis de Construire : Mai 2025
- Pose du panneau de permis de construire : le 17 juin 20205
- Début des travaux : Octobre 2025
- Durée des travaux : 24 mois
- Livraison : Octobre 2027





SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS